

M. André Gagné nommé à l'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois

Québec, le 23 mars 2017 — Au nom des membres du conseil d'administration, le président, M. Xavier Simard, est heureux d'annoncer la nomination de M. André Gagné à l'Ordre du 3^e degré du Mérite coopératif et mutualiste québécois. Cette distinction a été remise le 16 mars dernier lors du banquet du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. M. Gagné a été honoré pour son implication sans faille au sein du Mouvement Desjardins ainsi que son implication au développement de la relève au courant des trente dernières années.



Sur la photo de gauche à droite : M. René Rouleau, président sortant du conseil d'administration au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, le lauréat M. André Gagné et M. Gaston Bédard, président-directeur général du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

À propos du CQCM

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité représente l'ensemble des organisations coopératives sectorielles et régionales du Québec. Il compte parmi ses membres plus de 3 300 coopératives et mutuelles lesquelles génèrent près de 100 000 emplois. Avec plus de 38 milliards de chiffre d'affaires, ces entreprises participent de façon positive au développement économique et social du Québec, notamment parce qu'elles affichent un taux de survie doublement supérieur aux autres formes d'entreprises créées. Nombre d'entre elles sont devenues des entreprises de grande envergure.